Un homme [de la tribu] des Banî Zurayq, du nom de Labîd ibn Al-A’ṣam, ensorcela le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) si bien que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) avait l'impression d'avoir fait quelque chose alors que ce n'était pas le cas.

ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) relate : « Un homme [de la tribu] des Banî Zurayq, du nom de Labîd ibn Al-A’ṣam, ensorcela le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) si bien que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) avait l'impression d'avoir fait une chose alors que ce n'était pas le cas. Il en fut ainsi jusqu'à un jour ou une nuit où il était chez moi. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) invoqua, encore et encore. Ensuite, il a dit : " Ô ʿÂ'ishah ! As-tu senti qu'Allah m'a répondu pour ce que je Lui ai demandé ? Deux hommes sont venus me voir. L'un s’est assis au niveau de ma tête et l'autre à mes pieds. L’un des deux demanda à son compagnon : " De quoi souffre l'homme ? - Il est ensorcelé, répondit l'autre. - Qui l'a ensorcelé ? - Labîd ibn Al-A’ṣam ! répliqua l'autre. - Avec quoi ? - L'autre répondit : Avec un peigne, des mèches de cheveux et une spathe séchée de palmier mâle. - Et où se trouve-t-il ? demanda le premier. - Dans le puits de Dharwân ! " Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'y rendit avec certains de ses Compagnons, puis il déclara : " Ô ʿÂ'ishah ! Certes, son eau était semblable à une infusion de henné ou comme si les têtes de ses palmiers étaient semblables à des têtes de démons ! " J’ai dit : " Ô Messager d'Allah ! Que ne l'as-tu pas brûlé ?- Le Prophète (sur lui la paix et le salut) répondit : Allah m'en a guéri et j'ai répugné susciter un mal parmi les gens. " Il ordonna donc de l'enterrer. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

La mère des croyants, ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) relate qu'un homme parmi les juifs [de la tribu] des Banî Zurayq, du nom de Labîd ibn Al-A’ṣam, ensorcela le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) si bien qu'il lui semblait avoir fait une chose alors que ce n'était pas le cas. Il en fut ainsi jusqu'au jour où Allah lui montra la réalité de l'affaire, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) se trouvait alors auprès de ʿÂ'ishah et ne se préoccupait plus d'elle mais d'invoquer continuellement. Il informa donc ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) qu'Allah lui avait répondu concernant ce qu'il Lui avait demandé et que deux Anges étaient venus le voir. L'un s’est assis au niveau de sa tête et l'autre à ses pieds ; puis, il demanda à l'autre : « De quoi souffre l'homme ? », c'est- à-dire : le Prophète (sur lui la paix et le salut). - « Il est Matbûb ! », répondit l'autre. C'est-à-dire : ensorcelé. « Qui l'a ensorcelé ? - Labîd ibn Al-A’ṣam ! - Quelles sont les choses qu'il a utilisées pour l’ensorcellement ? - Il a utilisé un peigne, des mèches de cheveux et une spathe séchée de palmier mâle. - Où se trouve-t-il ? - Dans le puits de

Dharwân ! » C'est un puits qui se trouve à Médine. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'y rendit avec un groupe de ses Compagnons et parvint à l'extraire, puis il retourna chez ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) et l'informa du fait que l'eau du puits était rougeâtre, semblable à une infusion de henné de par sa forme hideuse ou de l'élément avec lequel elle avait été mélangée. Quant à ses palmiers, ils ressemblaient - de par leur apparence laide - à des têtes de démons. ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) demanda : « Ô Messager d'Allah ! Que ne l'as-tu pas brûlé ? », c'est-à-dire : Pourquoi n'as-tu pas sorti l'ensorcellement (« As-Sihr ») pour le montrer aux gens afin qu'ils sachent ce qui s'est passé. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) répondit : « Allah m'en a guéri et j'ai répugné susciter un mal parmi les gens. », c'est-à-dire : étant donné qu'Allah m'a guéri de cet ensorcellement, j'ai détesté le montrer aux gens pour ne pas susciter l'ouverture d'une porte de mal et afin [d'éviter] que les hypocrites ne se souviennent de cet incident de l'ensorcellement, qu'ils finissent par apprendre la sorcellerie ou autres choses et qu'ils puissent ainsi nuire aux croyants. Il s'agit donc là de l'abandon d'un bien par crainte d'un préjudice. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) ordonna donc de combler le puits. Certaines personnes ont renié l'histoire de l'ensorcellement du Prophète (sur lui la paix et le salut) en prétendant que cela causait du tort à son infaillibilité. [Selon leurs dires] il se peut que l'ensorcellement lui fasse croire qu'il est en train de voir Jibrîl (sur lui la paix) alors qu'il ne le voit pas ; ou bien qu'il reçoit la Prophétie alors qu'il ne la reçoit pas. Et tout cela est rejetable car l'infaillibilité de la transmission de la Prophétie du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) est confirmée, et celle-ci n'a subi aucun préjudice à cause de la sorcellerie. De plus, l'ensorcellement n'est pas un manquement en ce qui concerne la transmission de la Révélation. Au contraire, cela prouve que le Prophète (sur lui la paix et le salut) peut être touché par des maladies et des tares. De même, son ensorcellement a été expliqué dans différentes autres versions comme le fait qu'il lui semblait s'être rendu chez ses femmes alors que cela n'était pas le cas.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10570